

Tableau de synthèse des possibilités de mobilisation (hors renfort de stage)

Cursus	Cycle/année	Vacation ASHQ ¹⁰	Vacation AS	Vacation IDE	Participation tests antigéniques ¹¹	Vaccination	Réaffectation	A ménager particulièrement
Elèves AS et AP, ambulanciers		OUI en théorie						Formations courtes, à ne mobiliser qu'en dernier recours
Etudiants en soins infirmiers	3 ^e année	OUI	OUI			OUI *	OUI, en privilégiant : Où : Services de soins en tension	
	2 ^e année	OUI	OUI			OUI *		
	1 ^{ère} année	OUI						
Etudiants IBODE, IADE, PUER, IPA, Cadre de santé		NON	NON	OUI		OUI sans condition		
Médecine	3 ^{ème} cycle	OUI en théorie, mais prioriser fonctions médicales	OUI en théorie, mais prioriser fonctions médicales	OUI, en théorie, mais prioriser fonctions médicales	OUI	OUI sans condition	OUI, en privilégiant : Où : Services de soins en tension Qui : internes en phase 2	• Internes en phase socle • Dr juniors, sauf accord de l'intéressé + chef de service.
	2 ^{ème} cycle	OUI	OUI	OUI à partir 6 ^e année	OUI	OUI *		Etudiants de 6 ^{ème} année (ECN à venir)
	1 ^{er} cycle	OUI	OUI à partir 3 ^e année		OUI	OUI * à partir de la 2 ^e année		
Pharmacie	3 ^{ème} cycle court	OUI en théorie			OUI	OUI y compris en officine	OUI Où : Officines pour tests antigéniques et vaccination	
	3 ^{ème} cycle long	OUI en théorie			OUI	OUI **	OUI Qui : Internes en DES IPR Où : PUI ou services de biologie médicale	
	2 ^{ème} cycle	OUI			OUI	OUI *	OUI, vers : • PUI ou services de biologie médicale • Officines pour tests antigéniques	Les étudiants de 5 ^{ème} année - concours internat
	1 ^{er} cycle	OUI			OUI		OUI Où : Officines pour tests antigéniques	
Odontologie	3 ^{ème} cycle court	OUI en théorie	OUI en théorie		OUI	OUI *	OUI Où : Officines pour tests antigéniques	
	3 ^{ème} cycle long	OUI en théorie	OUI en théorie		OUI	OUI *	OUI	
	2 ^{ème} cycle	OUI	OUI		OUI	OUI *		Etudiants de 5 ^{ème} année (concours d'internat)

¹⁰ Privilégier étudiants MMOP n'ayant pas encore validé la 2^e année du 1^{er} cycle et ne pouvant être mobilisés sur fonctions AS

¹¹ Après validation de la 1^{ère} année du 1^{er} cycle, sous la responsabilité d'un médecin, d'un pharmacien ou d'un infirmier titulaire et sous réserve d'une formation pratique préalable

* Dans les conditions fixées par l'article 53-1, VIII quater du décret n° 2020-1310 et en présence d'un médecin ou d'un infirmier

** Dans les conditions fixées par l'article 53-1, VIII quater du décret n° 2020-1310

Coronavirus (COVID-19)

	1 ^{er} cycle	OUI			OUI		OUI Où : Officines pour tests antigéniques	
Majeutique	2 ^{ème} cycle	OUI	OUI Vacation AS ou AP		OUI	OUI *		
	1 ^{er} cycle	OUI	OUI Vacation AS ou AP A partir 3 ^è année		OUI			